

Procès-verbal
Assemblée générale Annuelle - Club de gymnastique Québec Performance

Mardi le 25 août 2020 à 19 h
Centre de loisirs Monseigneur-Laval (Salle principale)

1. Ouverture de l'Assemblée

Présents : Mme Marie-Claude Poulin, Mme Anik Vallières, Mme Cathy Bélanger, M. Olivier Dussault, Mme Eve Beaudet, Mme Geneviève Turcotte et M. Pierre Plumail

Absents : Mme Diane Tapp

L'ouverture de l'Assemblée est faite par M. Olivier Dussault qui souhaite la bienvenue à tout le monde.

2. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

Mme Marie-Claude Poulin (présidente) est proposée à titre de président d'assemblée par Olivier Dussault, secondé par Ève Beaudet et Mme Audrey Ouellet est proposée à titre de secrétaire d'Assemblée par Marie-Claude Poulin, secondé par Geneviève Turcotte. Accepté à l'unanimité.

3. Constatation de la régularité de la convocation et vérification du quorum

Quorum :

Selon les règlements généraux, le quorum est fixé à dix (10) membres individuels en règle, présents à l'Assemblée générale. Ce nombre est dépassé et le quorum est donc confirmé. La liste des participants est présentée en annexe.

Régularité :

L'Assemblée annuelle des membres est tenue dans les 120 jours qui suivent la fin de l'exercice financier de la corporation et l'avis de convocation a été transmis par courriel plus d'un mois avant sa tenue.

4. Adoption de l'ordre du jour

Mme Ève Beaudet propose l'adoption de l'ordre du jour. Mme Anik Vallières la seconde.

5. Lecture et adoption du P.V. de l'A.G.A du 27 Août 2020

Mme Marie-Claude Poulin demande à l'assemblée l'adoption du procès-verbal de 2019. Mme Geneviève Turcotte propose l'adoption avec les corrections et M. Olivier Dussault seconde.

6. Rapport du président

Mot de la présidente présenté par Mme Marie-Claude Poulin. (Voir annexe)

7. Protocole d'entente / Ville de Québec

Le Conseil d'administration fait état qu'il y a des négociations qui ont débuté entre la Ville de Québec et le Club Québec performance pour le renouvellement du protocole d'entente entre la ville de Québec et le club Québec Performance.

La Ville de Québec propose que le Club de gymnastique, et conséquemment les membres, assument 50% des frais liés à l'entretien ménager des espaces utilisés. Le conseil d'administration indique que ces frais ne sont assumés par les membres de d'autres clubs sportifs (hockey, patinage, soccer, natation). Il semble y avoir une iniquité entre le traitement des membres du Club et celui de d'autres clubs sportifs.

Le conseil d'administration souhaite sonder les membres au sujet de l'offre de la ville telle que proposée actuellement.

Il est proposé que le conseil d'administration de Québec Performance poursuive les démarches afin que la Ville revoie les clauses prévues relatives à l'entretien et à la surveillance des palestres de Charlesbourg et de Ste-Foy dans les protocoles d'entente.

Cette résolution est proposée par M. Olivier Dussault et secondée par Marie-Ève Cloutier.

8. Rapport de la direction

Mme Megghie Ouellet-Savard (Directrice Générale) présente le rapport de la direction préparé par Madame Delphine Tremblay (Directrice générale par intérim).

9. Rapport financier vérifié au 30 juin 2020

Ce rapport est présenté par Mme Cathy Bélanger, trésorière du Club Québec Performance. Mme Bélanger présente les statistiques de la clientèle, l'état des revenus, le portrait des dépenses et un aperçu de la santé financière présente et future du Club. Le rapport est en annexe.

Les états financiers ont été audités, acceptés et approuvés avant le début de l'Assemblée par la firme Aubé Anctil Pichette et Associés. Ils sont détaillés en annexe et adressés à tous les membres.

Les états financiers de l'année 2019-2020 reflètent les impacts des différents événements survenus pendant cette période. La fermeture de la palestre de Charlesbourg à l'automne a écourté la session récréative de 4 semaines et l'arrêt complet des activités à compter de la mi-mars 2020 en raison de la pandémie COVID-19 ont eu des impacts significatifs sur les résultats. L'annulation des Championnats québécois est également un facteur expliquant les revenus faibles. À noter, que les subventions de la Ville de Québec n'ont pas été versées en raison de la fin des protocoles d'entente en décembre 2019, et ce malgré une entente de prolongation.

En conséquence et en raison d'une saine gestion financière, les états financiers présentent un léger surplus inférieur à celui budgété. Il n'est pas possible de mettre de côté les sommes requises pour le remplacement futur prévu des équipements. Les montants des années futures devront être plus élevés, ce qui pourrait se traduire par une augmentation des frais d'inscription.

10. Nomination d'un vérificateur

Mme Geneviève Turcotte propose la continuité d'implication de la firme Aubé Anctil Pichette et Associés pour l'audit des états financiers 2020-2021. Mme Ève Beaudet la seconde.

11. Ratification aux amendements des règlements généraux

Il n'y a aucun amendement à faire aux règlements généraux.

12. Élection des membres du Conseil d'administration

Cette année, 5 postes de 2 ans et 2 postes d'un an sont à combler.

Six candidatures ont été transmises à l'intérieur des délais prescrits. Geneviève Turcotte, Ève Beaudet, Yannick Laroche, Marie-Hélène Tremblay, Marie-Andrée Bougie et Cathy Bélanger sont donc automatiquement nommées sur le conseil d'administration.

Le Conseil d'administration déterminera lors de la 1^{re} rencontre qui siègera sur le poste d'un an.

Il y a donc 1 poste de 1 an à combler, ce dernier est offert aux membres présents à l'assemblée.

Mme Marie-Claude Poulin propose M. Pierre Plumail comme président d'élection secondé par M. Olivier Dussault.

Deux membres se présentent : Cindy Bérubé et Anik Vallières.

Mme Cindy Bérubé se désiste afin de laisser une représentativité du secteur de l'acroport au sein du conseil d'administration.

Madame Anik Vallières est donc élue et se joindra, à Mme Marie-Claude Poulin, Mme Yannic Laroche, Mme Eve Beaudet, Mme Cathy Bélanger, Mme Geneviève Turcotte, Mme Marie-Andrée Bougie, Mme Marie-Hélène Tremblay et M. Olivier Dussault pour former le nouveau CA de Québec Performance.

Les postes de l'exécutif seront votés à la première rencontre du CA en septembre prochain.

Accepté à l'unanimité.

Madame Marie-Claude Poulin propose la levée de l'Assemblée, Monsieur Olivier Dussault seconde.

Fin de l'assemblée : 20h36

Préparé par

Annexes :

- Liste des présences
- Rapports de la présidente
- Rapport de la direction
- Rapport présentant les états financiers 2019-2020